

Article 21 du Règlement

Quant à M^{me} Isabel Ross Hunt, experte en droit familial, ses efforts dans le domaine des droits à la propriété ont été couronnés de succès. Toutefois, les femmes ne devraient pas être les seules à lutter pour l'égalité totale. D'ailleurs, ceux qui veulent que les droits de la femme soient pleinement reconnus savent que le Canada sera encore meilleur quand ce but aura été atteint.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LA MODIFICATION DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LES RÉPERCUSSIONS INDUSTRIELLES

M. Gaston Gourde (Lévis): Monsieur le Président, l'adoption du projet de loi C-155 entraînera de la part des chemins de fer des dépenses d'immobilisations d'une valeur de 16.5 milliards de dollars et créera 375,000 années-personnes de travail. Le Canadien National prévoit dépenser plus de 10 milliards de dollars et le Canadien Pacifique 6.5 milliards de dollars durant les huit prochaines années. La plupart de ces fonds serviront à renouveler, à améliorer et à étendre le réseau de chemins de fer de l'Ouest. Ainsi, les répercussions industrielles se feront sentir d'un bout à l'autre du pays, non seulement dans l'Ouest où s'effectuera une grande partie de la construction, mais aussi dans l'Est où l'on forge l'acier et construit l'équipement. La plus grande partie des dépenses dépend de l'adoption du projet de loi et de la réforme du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Les chemins de fer ont d'ailleurs déjà commencé à mettre en œuvre leurs projets en prévision de l'adoption du projet de loi. Au Québec, monsieur le Président, on compte consacrer 308 millions de dollars au cours des quatre prochaines années à l'amélioration de l'équipement des installations. Le CN et le CP devraient dépenser environ 1.4 milliard de dollars pour des fournitures et du matériel ferroviaires au cours de la prochaine décennie seulement dans la province de Québec. Le gouvernement entend commander 3,840 nouveaux wagons-trémies qui seront construits en grande partie au Québec. Voilà, monsieur le Président, une autre bonne raison pour laquelle nos chers députés de l'opposition devraient cesser leur tactique visant à retarder l'adoption du projet de loi.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'AFRIQUE DU SUD—L'EMPRISONNEMENT DU RÉV. SMANGALISO MKHATSHWA

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui jour de référendum en Afrique du Sud; les Sud-Africains doivent dire ce qu'ils pensent d'une nouvelle constitution qui créera trois législatures dans ce pays. Une législature

représentera les Blancs, qui sont au nombre de 4,300,000 environ; une autre représentera les quelque 2,400,000 gens de couleur; une autre représentera les Indiens, qui sont à peu près 750,000; et les Noirs, qui sont au nombre de 18,600,000 environ, ne seront représentés par aucune législature. Le référendum ne liera pas le gouvernement. Néanmoins, seuls les Blancs y participent. Le pouvoir exécutif de la constitution stipule encore que le président et les membres de l'exécutif sont nommés par un comité composé en majorité de Blancs. En gros, c'est un simulacre de démocratie. Les Noirs, qui fournissent encore la main-d'œuvre, sont refoulés dans les réserves. En fait, ils sont ni plus ni moins que des esclaves. Ce référendum n'est qu'un stratagème pour redorer l'image internationale de l'Afrique du Sud.

En plus de tout cela, le Révérend Père Smangaliso Mkhathshwa, prêtre catholique et secrétaire général de l'assemblée des évêques catholiques de l'Afrique du Sud, a été jeté en prison. Je voudrais que la Chambre des communes accorde son appui à cet homme qui est renommé pour ses prises de position en faveur des droits de la personne et des droits égaux des Noirs. Nous devrions protester contre sa détention à l'instar des évêques catholiques de l'Afrique du Sud et exiger qu'il soit libéré immédiatement.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

ON DEMANDE DE FAIRE LES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR EMPÊCHER LA GUERRE

M. Jack Burghardt (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, le 11 novembre 1983, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays participeront aux cérémonies marquant le jour du Souvenir. J'espère que le 11 novembre, non seulement nous continuerons à commémorer avec fierté ceux qui ont servi leur pays, mais que nous consacrerons cette journée à réfléchir à la politique actuelle et future de notre grand pays.

Les événements des quelques derniers mois ont accentué les tensions sur le plan mondial. Jamais, depuis la crise provoquée par les missiles à Cuba en 1962 nous n'avons été à ce point conscients des risques de guerre. Le jour du Souvenir, nous honorerons la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie en temps de guerre. Le plus grand hommage que nous pourrions rendre à ces hommes et à ces femmes courageux serait de nous efforcer, à titre de parlementaires, de prévenir la guerre ainsi que les pertes de vie et de biens qui en résulteraient. J'espère que nous ferons tout en notre pouvoir pour favoriser et assurer la paix mondiale.

En outre, je recommande instamment à mes collègues d'accorder leur appui au premier ministre (M. Trudeau), qui entamera la semaine prochaine une série d'entretiens avec les dirigeants mondiaux pour tenter d'atténuer les tensions sur la scène internationale.